

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PRESTATION (CGV Production)

Les présentes Conditions Générales de Vente – Prestations (ci-après « CGV ») s'appliquent de plein droit à toute commande de travaux, biens ou services conclue entre **SPARK SAS** (ci-après « le **Prestataire** ») et tout client professionnel (ci-après « le **Client** »). Toute acceptation d'un devis ou d'une commande emporte adhésion entière et sans réserve aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du **Client**, sauf accord exprès et écrit du **Prestataire**.

1. COMMANDE – RÉSERVATION

Toute prestation est conclue après acceptation par le **Client** du devis émis par le **Prestataire**, retourné signé et portant la mention « bon pour accord ». Les devis sont valables 30 jours à compter de leur date d'édition. Le **Prestataire** se réserve le droit de refuser une commande d'un **Client** en litige ou présentant un risque financier avéré.

2. PRIX – MODALITÉS DE PAIEMENT

Sauf stipulation particulière, les prix sont exprimés en euros (€) hors taxes, la TVA s'appliquant en sus. Les tarifs du **Prestataire** peuvent être révisés à tout moment avant acceptation de commande.

Deux modalités de paiement sont prévues :

- Avec acompte (modalité par défaut) : acompte de 50 % du montant TTC à la commande (100 % dans certains cas précisés au devis), le solde étant payable à 30 jours date de facture.

- Sans acompte (sur accord exprès du **Prestataire**) : si le **Client** retourne le devis signé sans acompte, la totalité du montant est exigible à réception de la facture, sans délai de 30 jours.

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé. Tout retard entraîne l'application de pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement, conformément au Code de commerce.

3. EXÉCUTION – DÉLAIS

Sauf stipulation expresse au devis, les délais de réalisation sont donnés à titre indicatif. Leur dépassement ne peut donner lieu à annulation ni pénalités. Le **Prestataire** ne pourra être tenu responsable d'un retard imputable au **Client** (documents non fournis, validations tardives, etc.) ou à un cas de force majeure.

4. LIVRAISON – VALIDATION DES LIVRABLES

Les prestations sont réputées livrées par : (i) l'exécution complète de la mission, (ii) la remise des supports convenus, ou (iii) la transmission numérique des fichiers en version non modifiable.

Le **Client** doit valider les livrables dans un délai de 15 jours à compter de leur mise à disposition. À défaut de réponse dans ce délai, les livrables seront réputés validés et conformes. Toute modification postérieure fera l'objet d'un devis complémentaire.

5. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le **Client** s'engage à fournir au **Prestataire** tous les éléments nécessaires à la bonne exécution de la prestation, dans des conditions exploitables et licites (textes, images, vidéos, musiques, etc.). Le **Client** garantit qu'il détient les droits d'utilisation de ces éléments et décharge le **Prestataire** de toute responsabilité en cas de réclamation de tiers.

Le **Client** doit collaborer activement, valider les étapes intermédiaires et régler les factures dans les délais convenus.

6. RESPONSABILITÉ

Le **Prestataire** est tenu à une obligation de moyens. Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée et est limitée au montant des sommes effectivement versées par le **Client** au titre de la prestation en cause. Sont exclus tous dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, atteinte à l'image, etc.).

Le **Prestataire** ne saurait être responsable en cas : (i) d'utilisation hors du cadre prévu, (ii) de modification des livrables par le **Client** ou un tiers, (iii) de non-respect des préconisations du **Prestataire**, ou (iv) d'événements indépendants de sa volonté (force majeure, sinistres, piratage, etc.).

7. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf convention contraire écrite, le **Prestataire** pourra, à des fins promotionnelles et commerciales, utiliser et présenter sur tout support les créations et travaux réalisés pour le compte du **Client** et/ou mentionner le nom du **Client** comme référence.

Tout projet, épreuve, rough, maquette, axe ou scénario réalisé par le **Prestataire** et non suivi d'une commande définitive demeure sa propriété et pourra être facturé conformément au devis. Les documents, fichiers et matériels relatifs à des projets non retenus ou annulés doivent être restitués au **Prestataire** et ne peuvent être exploités par le **Client** sans autorisation expresse.

8. CONSERVATION – UTILISATION PROMOTIONNELLE

Les œuvres créées par le **Prestataire** (contenus audiovisuels, photographiques, graphiques, etc.) sont protégées par le Code de la Propriété Intellectuelle. Seuls les droits de reproduction et de représentation nécessaires à l'usage prévu et mentionné au devis sont cédés, après paiement intégral des factures. Tout autre droit (adaptation, rushes, fichiers sources, déclinaisons, etc.) demeure la propriété du **Prestataire** sauf accord écrit et rémunération spécifique.

Les droits moraux de l'auteur (nom, respect de l'œuvre) demeurent incessibles. Le **Prestataire** peut exiger que son nom figure sur les créations, sauf convention contraire écrite.

Sauf opposition écrite du **Client**, **SPARK** pourra utiliser les créations à des fins promotionnelles (portfolio, site web, showreel).

8. CONSERVATION – FICHIERS SOURCES

Le **Prestataire** conserve les fichiers sources et rushes, qui ne sont jamais remis au **Client** sauf accord particulier. En cas de résiliation anticipée, le **Prestataire** pourra facturer entre 100 € et 300 € HT de frais de clôture de dossier et de restitution d'éléments.

Les biens, créations et supports livrés deviennent sous la garde et la responsabilité du **Client** dès leur remise matérielle ou mise à disposition numérique, qui en assume tous les risques (perte, vol, dégradation, mauvaise utilisation, etc.).

Nonobstant ce qui précède, le **Prestataire** conserve la pleine propriété des créations et livrables jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et accessoires. En cas de non-paiement, le **Prestataire** se réserve le droit de suspendre l'accès aux livrables, d'en revendiquer la propriété et d'en exiger la restitution immédiate, sans préjudice des sommes dues et des dommages-intérêts éventuels.

9. DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées (nom, coordonnées, etc.) font l'objet d'un traitement par **SPARK SAS** pour la gestion administrative et commerciale. Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, le **Client** dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, ainsi que du droit de s'opposer au traitement de ses données. Ces droits peuvent être exercés par email à contact@sparkstudios.fr. En cas de litige, une réclamation peut être adressée à la CNIL.

10. FORCE MAJEURE

SPARK est libéré de toute obligation en cas de force majeure ou d'événement imprévisible rendant impossible l'exécution de la prestation (incendie, inondation, grève, épidémie, panne majeure, décision administrative, etc.). Aucune indemnité ne pourra être réclamée au **Prestataire** dans ces cas.

11. DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les présentes CGV sont régies par le droit français. Les Parties s'efforceront de résoudre amiablement tout différend. À défaut, compétence expresse est attribuée aux tribunaux du ressort du siège social de **SPARK SAS**, sauf disposition légale impérative contraire.

12. DURÉE DE VALIDITÉ

Les présentes CGV en vigueur à la date de la commande demeurent applicables pour toute la durée d'exécution de la prestation, sauf disposition d'ordre public ou acceptation expresse de nouvelles CGV par le Client.

13. SOUS-TRAITANCE

Le **Prestataire** est libre de recourir à tout sous-traitant de son choix pour l'exécution de la prestation. Le **Client** accepte que les conditions générales et particulières des prestataires tiers puissent s'appliquer si nécessaire.

14. CONFIDENTIALITÉ

SPARK et le **Client** s'engagent à garder confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre de la mission (scénarios, visuels, données stratégiques, etc.), sauf obligation légale ou accord écrit contraire.

15. RÉVISIONS

Sauf stipulation contraire au devis, le prix inclut jusqu'à trois (3) allers-retours de corrections sur les livrables. Toute révision supplémentaire fera l'objet d'un devis complémentaire accepté par le **Client**.

16. ARCHIVAGE DES FICHIERS

Le **Prestataire** conserve les fichiers finaux pendant une durée de douze (12) mois après livraison. Passé ce délai, **SPARK** n'est plus tenu de les stocker ni de les restituer, sauf accord particulier.

17. ANNULATION PAR LE CLIENT

Toute annulation postérieure à la signature du devis entraîne la conservation de l'acompte. Si l'annulation intervient en cours de prestation, les travaux déjà réalisés et les frais engagés seront intégralement facturés, en sus d'une indemnité forfaitaire de 30 % du montant restant dû.